

# SA/SNC/SARL

## Documents requis pour ouverture de compte

- 02 Photos d'identité du ou des signataires
- Les statuts harmonisés OHADA
- Un extrait de la publication dans un journal d'annonces légales ou l'avis de constitution CEPICI
- La déclaration fiscale d'existence
- La liste des signataires
- Le procès verbal du Conseil d'Administration nommant le DG, le PDG ou le procès verbal de l'Assemblée générale des Associés nommant le gérant, si non mentionné dans les statuts.
- Facture CIE ou SODECLI de moins de trois (03) mois au nom de la société ou un contrat de bail en cours de validité.
- Le cachet de la société
- La DNSV pour les S.A
- Une copie authentifiée par le Greffe du tribunal de commerce du RCCM datant de moins de trois mois.
- Le certificat d'immatriculation unique de l'entreprise ou tout document attestant que l'obtention de l'IDU est en cours
- Les pièces d'identité en cours de validité des signataires / dirigeants / associés
- Les pièces d'identités en cours de validité des personnes physiques détenant au minimum 25% des parts sociales
- La Preuve de l'adresse du domicile principal des associés et dirigeants (Certificat de résidence, facture CIE ou SODECLI datant de moins de 03 mois ou facture d'abonnement internet)



**Dépôt initial : 500.000 FCFA (SARL / SNC ) / 1.000.000 FCFA (S.A)**

**« Conformément aux dispositions de l'article 20 de la Loi n° 2016-992 relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, UBA se réserve le droit de collecter , le cas échéant, un justificatif de la source des fonds. »**